

## LE PRÉFET

à

Mesdames et Messieurs les Maires du département

en communication à :

Mme la Présidente du conseil départemental du Gard

M. le Président de l'association des maires du Gard

M. le président de l'association des maires ruraux

M. le sous-préfet d'Alès

Mme la sous-préfète du Vigan

Nîmes, le 21 septembre 2023

**Objet :** Lancement de la saison « *pluies méditerranéennes intenses* » 2023

**PJ :** affiche sur les bons comportements en cas de pluies intenses

Comme vous le savez, à l'occasion de l'équinoxe d'automne, les départements de la zone méditerranéenne et tout particulièrement le Gard, sont touchés par des pluies intenses dénommées épisodes méditerranéens ou cévenols, engendrant des ruissellements importants et des débordements soudains de cours d'eau.

La soudaineté de ces phénomènes encore difficiles à prévoir précisément et les quantités d'eau qui s'abattent en quelques heures entraînent une mise en danger des populations et des dégâts très importants. Les phénomènes qui ont récemment affecté la Grèce ou l'Espagne en témoignent.

Dans ce contexte, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, avec l'appui du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, renouvelle pour la 8<sup>ème</sup> année sa campagne d'information et de sensibilisation « *pluies méditerranéennes intenses* ». Elle vise à sensibiliser nos concitoyens afin qu'ils adoptent les bons comportements, pour assurer leur sécurité et celle de leurs proches, en cas de crise.

Le relai de cette action de sensibilisation au plus grand nombre permet de se préparer plus efficacement aux épisodes pluvieux susceptibles de se produire dans le département.

En votre qualité de maire, chargé de la sécurité et de l'information de vos concitoyens sur les risques majeurs, je vous remercie de relayer ces informations aux habitants de votre commune, par tous moyens à votre disposition afin de développer la culture du risque.

L'objectif est de promouvoir les 9 bons gestes à adopter pour sauver des vies durant la période des pluies intenses et des inondations. Ces messages simples et pragmatiques sont relayés dans la presse depuis le 30 août jusqu'au 30 novembre 2023.

L'ensemble des supports de communication sont disponibles sur le site internet de la préfecture [www.gard.gouv.fr](http://www.gard.gouv.fr) et sur le site [www.pluie-inondation.gouv.fr](http://www.pluie-inondation.gouv.fr) (données également accessibles au grand public).

Enfin, j'appelle votre attention sur la vulnérabilité des personnes vivant dans des résidences mobiles ou des habitats légers notamment les campings, les aires de campings, les bateaux de plaisance... Il vous appartient donc dans le cadre de votre plan communal de sauvegarde d'anticiper la mise en sécurité de ces usagers particulièrement vulnérables.

Le Service Interministériel de Défense et Protection Civile (SIDPC – Mme Christelle LEBLANC 04 66 36 40 57 – [christelle.leblanc@gard.gouv.fr](mailto:christelle.leblanc@gard.gouv.fr)) reste à votre disposition pour toute information relative à ces sujets.

Je vous remercie par avance pour votre mobilisation.

Jérôme BONET

